

GT Chrononut : « répartition temporelle des prises alimentaires »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

■ **Contexte :**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, du travail et de la consommation.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire. Ses avis sont rendus publics.

Dans le domaine de l'alimentation humaine, l'Anses est notamment chargée :

- de l'élaboration des références nutritionnelles pour la population et des sous-groupes de population ;
- de la mise à disposition d'éléments scientifiques utiles (avis, appui scientifique et technique, recommandations) à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nutritionnelle nationale et communautaire.

A la demande de la DGS, une actualisation des repères alimentaires pour la population générale adulte sur la base des nouvelles références nutritionnelles et des données de consommation et de composition des aliments a été publiée en 2016 (Anses 2016a¹).

Dans ce contexte, il est ressorti des discussions collectives entre experts et des échanges avec les parties prenantes que des recommandations portant sur le fractionnement et la structuration des prises alimentaires pourraient s'avérer pertinentes, au-delà de seuls repères quantitatifs sur des groupes d'aliments, dans la définition d'une cible nutritionnelle optimale au regard des besoins physiologiques.

Les données recueillies dans l'étude Inca 3 (Anses 2017²) apportent des éléments d'information sur les pratiques actuelles en matière de prises alimentaires.

■ **Rôle et missions :**

Le groupe de travail « répartition des prises alimentaires » s'inscrit dans le cadre des missions du Comité d'experts spécialisé « Nutrition humaine » auquel il est rattaché. L'expertise collective du GT constituera la base scientifique de l'avis rendu par l'Agence.

¹ Anses. 2016a. "Actualisation des repères du PNNS : révision des repères de consommations alimentaires." Avis et rapport de l'Anses. Maisons-Alfort: Anses. 280 p.

² Anses. 2017. "Troisième étude individuelle nationale des consommations alimentaires (Etude INCA3). Actualisation de la base de données des consommations alimentaires et de l'estimation des apports nutritionnels des individus vivant en France. Rapport d'expertise. Saisine 2014-SA-0234." Maisons-Alfort: Anses. 564 p.

Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT)

Les missions du GT sont :

- 1) l'établissement de repères théoriques : fréquence et structure des prises alimentaires, heures et durée des repas, régularité des repas et jeûne, et pour cela il convient :
 - a) de conduire une revue bibliographique des données de chronobiologie, afin de prendre en compte les cycles biochimiques, physiologiques et comportementaux dans la structuration des prises alimentaires ;
 - b) d'identifier les liens entre les modèles de consommation alimentaire dans le monde et la santé (cancers, maladies métaboliques et cardiovasculaires, surpoids et obésité...) ;
- 2) la mise en regard des données observées dans l'étude Inca 3 par rapport aux repères théoriques pour aider au positionnement des recommandations, en termes de tendances le cas échéant ;
- 3) la formulation de préconisations, à destination du gestionnaire, pour l'établissement de recommandations sur la répartition temporelle des prises alimentaires en lien avec les paramètres de santé, les rythmes biologiques et la consommation française.

■ **Composition :**

Le groupe de travail sera composé d'une dizaine d'experts. Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences spécifiques relèvent des domaines suivants : physiologie, chronobiologie, nutrition humaine, santé publique.

Le GT se réunira en séance plénière selon une fréquence moyenne d'une réunion bimestrielle sur un à deux jours, à compter du mois de mai 2019 pour une durée d'environ un an.

Outre la présence aux réunions plénières, les experts auront à contribuer à l'expertise par la rédaction de rapports individuels, certaines parties de rapports collectifs, une relecture critique de documents et la présentation des travaux du GT auprès du CES « Nutrition humaine ».